

Message n° 1 – le 15 avril 2024

Bienvenue à une nouvelle saison des messages pommes !

Date prévue de débourrement

Selon les données de CIPRA, en date du 14 avril 2024, il y avait 29 degrés-jour base 5°C d'accumulés à la station de Sainte-Famille. Selon les normales, le débourrement est actuellement prévu pour le 4 mai dans la McIntosh. Par contre, nous nous attendons à un débourrement plus hâtif que prévu par CIPRA, car nous avons accumulé des degrés-jour en février qui devraient faire devancer les prévisions de débourrement. Restez aux aguets pour les variétés hâtives qui devraient possiblement débourrer d'ici 2 semaines.

TAVELURE

Situation des ascospores

Mercredi dernier, nous avons fait le premier envoi de feuilles tavelées ayant hiverné dans le verger pilote pour réaliser des [éjections forcées à l'IRDA](#). Contrairement aux autres régions qui ont eu peu de neige cet hiver, les ascospores ne sont pas encore matures pour éjection. Un autre envoi a été réalisé aujourd'hui et nous devrions en savoir plus mercredi.

Actions de prévention à réaliser

En ce moment, comme la neige est fondue dans plusieurs vergers, vous pourriez réaliser plusieurs **actions de prévention** d'ici le débourrement. Ces actions sont plus importantes que jamais, en raison de la perte de certains fongicides et des restrictions associées à plusieurs fongicides.

Vous pourriez **intervenir au niveau de la litière afin de réduire l'inoculum de tavelure**. En effet, à chaque année, la tavelure envahit les vergers à partir des feuilles mortes retrouvées au sol. Les ascospores présentes dans les feuilles n'attendent que le nouveau feuillage pour envahir vos pommiers. Il faut donc mettre toutes les chances de votre côté et essayer de briser ce cycle.

1) **Broyer autant que possible les feuilles mortes** au moment du déchetage du bois de taille. Voici une vidéo qui montre comment procéder : [Broyage des feuilles](#)

2) **Appliquer de l'urée au sol par la suite**. On recommande d'appliquer sur les feuilles au sol une solution de 50 kg d'urée par hectare dans un volume d'eau suffisant pour dissoudre l'urée (ex. : 250 l/ha). Vous pouvez réaliser cette application avec votre pulvérisateur à pommier en ouvrant seulement les buses du bas ou en branchant une rampe horizontale (style herbicide) avec des buses qui couvrent toute la largeur de la rangée. L'application de 50 kg/ha d'urée (46-0-0) au stade débourrement donne 23 unités d'azote assez tôt pour que l'arbre en bénéficie au moment opportun. Veuillez noter que certains producteurs de la région utilisent maintenant cette technique depuis plus de 5 ans et qu'ils ont observés un effet important sur la réduction de la tavelure.

SUIVRE LES INFECTIONS SUR RIMPRO

Pour toute la saison, vous pourrez suivre les infections en cours et celles prévues sur RIMPRO pour la [station de Sainte-Famille](#).

À noter qu'il y a des risques d'infection seulement si vos pommiers sont débouffés.

RESTRICTIONS SUR LES PESTICIDES ET HOMOLOGATIONS

L'an dernier, plusieurs restrictions sont entrées en vigueur pour les fongicides. Heureusement, il n'y a pas de nouvelles restrictions cette année. Pour vous aider dans le choix de vos fongicides, vous pouvez consulter [ce tableau de la fiche 48 du guide PFI](#).

ÉTALONNAGE DU PULVÉRISATEUR

Pour préparer votre pulvérisateur dans les règles de l'art, [visionnez les capsules vidéo](#) disponibles sur Youtube et consultez la [fiche 61 du guide PFI](#). Vous pouvez également demander l'aide d'un expert qui se trouve dans la [liste des personnes accréditées pour le réglage des pulvérisateurs](#).

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Que vous soyez producteur bio ou conventionnel, assurez-vous de bien vous protéger lorsque vous êtes en contact avec les pesticides. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le document «[Protégez vos cultures, protégez votre santé](#)».

PRIME-VERT

Vous pouvez dès maintenant transmettre votre demande d'aide financière pour la confusion sexuelle du carpocapse de la pomme, pour la confusion sexuelle de la sésie du cornouiller, pour un applicateur de GF-120, ou tout autre équipement admissible dont vous avez besoin. Toutes les demandes d'aide financière et documents nécessaires doivent être transmis à cette adresse courriel : Prime-Vert.2023-2026@mapaq.gouv.qc.ca

Pour plus de détails sur le [programme volet 1.1.1](#).

SUIVI DE VOTRE VERGER POUR LES RAVAGEURS ET LA RÉGIE DE CULTURE

Comme ce message se concentre sur les informations sur la tavelure et la brûlure bactérienne, si vous avez besoin d'un suivi plus poussé spécifique à votre verger, vous pouvez communiquer avec la conseillère suivante :

Marie-Eve Dion, agr., Conseillère en horticulture, 418-496-0528

Bon début de saison !

Stéphanie Tellier, agr., M.Sc.

Conseillère régionale petits fruits et arbres fruitiers

stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca

Cellulaire : (418) 558-1138

